

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 16

Votants 18

L'an deux mille vingt trois

Le vingt-six janvier,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal le 20 janvier 2023.

A été nommé secrétaire : COLIN Benoît

N° D04_2023

**Restauration scolaire :
évolution des tarifs**

Présents (13) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, DUCRET Marie-Claire, ZIMMERMANN Sophie, LAURANT Thierry, TRINCAT Christophe, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, PINGET Denis, WIART Florine, BURNET Stéphanie, VIOLLAZ Emilie, GALLAY Claude, PODEVIN Christian, MICHOUX Max, REBUT Sandra,

Excusés (3) : GRIVEL Céline (donne pouvoir à Mme WIART Florine), VEZIN Pascale (donne pouvoir à PODEVIN Christian), GILLANT Olivier,

Votants (18)

La présidente de la commission école présente au conseil la demande de l'entreprise 1001 repas d'augmenter ses tarifs au 1^{er} janvier 2023 de 7,5 % suite à des difficultés financières engendrées par l'inflation.

Il est rappelé que le marché public prévoit une révision des prix le 1^{er} septembre de chaque année et que cette demande intervient en raison de la conjoncture économique exceptionnelle que traverse le pays.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** l'augmentation de 7,5 % pour les mois de janvier à juin 2023
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer l'avenant formalisant cette augmentation

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Maire,
Bruno GILLET

